

## POLITIQUE. Un recours déposé contre le schéma intercommunal

**C'**EST UN PAVÉ DANS la mare que vient de jeter Henri Pailleux. Président de l'association de défense de la communauté de communes des Etangs (CCE)\*, l'ex-maire (UMP) de Coignières a déposé, début mai, un recours devant le Conseil d'Etat afin de faire annuler le Schéma régional de coopération intercommunale (SRCI). «**Tout s'est fait dans l'opacité la plus totale, sans demander l'avis des maires**», dénonce ce farouche opposant de l'intercommunalité.

«La fin des communes»

Alors que le schéma prévoit d'intégrer Coignières et Maurepas dans la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (Casqy) au 1<sup>er</sup> janvier 2016, Henri Pailleux continue de s'opposer à cette décision du préfet de région. «**On est sortis de la Ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines en 1984. On a dû verser une compensation financière de 150 millions de francs (NDLR : plus de 22 millions d'euros) et cédé les 25 ha des Bécannes à La Verrière. Nous avons tenu tous nos engagements, indi-**



Ex-maire de Coignières, Henri Pailleux (à g.) n'accepte pas de voir sa commune devoir rejoindre Saint-Quentin-en-Yvelines en janvier 2016.

que l'ancien maire de Coignières (1986-avril 2015). En sortant de Saint-Quentin, j'ai divisé les impôts locaux par deux à Coignières. Et le gouvernement nous remet dans Saint-Quentin. Je n'accepte pas cette décision !» Pour l'élu coignierien, ce schéma signifierait «la fin des commu-

nes. Coignières sera la plus petite commune de la Casqy, complètement marginalisée. On n'aura pas notre mot à dire.» Pour appuyer sa démarche devant le Conseil d'Etat, Henri Pailleux soulève plusieurs points juridiques. «Le siège de la CCE est aux Bréviaires et n'est pas

dans le périmètre du Grand Paris. Elle ne peut pas être concernée par ce futur regroupement, explique-t-il. On a le nombre suffisant d'habitants (NDLR : environ 35 000 habitants) pour créer une communauté de communes et ne pas être démantelés.» Si son recours venait à être rejeté et «que notre entrée dans la Casqy se trouvait confirmée, je demanderai notre remboursement. Ce serait tout à fait naturel.» Pour Michel Laugier, président de la Casqy, «Henri Pailleux est dans son droit d'engager un recours. Mais l'intérêt de la ville de Coignières, c'est de faire partie d'une intercommunalité importante. Et on est dans une cohérence de territoire, dans un même bassin de vie.»

Alexandre Marqué  
\* La CCE regroupe cinq communes : Coignières, Les Bréviaires, Les Essarts-le-Roi, Le Perray-en-Yvelines et Maurepas.

## POLITIQUE Marion Maréchal Le Pen soutient les veilleurs



Les veilleurs, ce groupe, émanation de la Manif pour tous, qui se retrouve chaque mois place du Marché Notre-Dame à Versailles, recevait la députée du Vaucluse, Marion Maréchal Le Pen, petite-fille de Jean-Marie Le Pen et nièce de Marine Le Pen, jeudi 21 mai, pour ses deux ans d'existence. Outre les chants et prières dits traditionnellement à chacun de ces rassemblements, celui de jeudi dernier était axé sur plusieurs interventions, dont celle de la députée, autour du thème : «Sommes-nous gouvernés par les juges». Catholiques traditionalistes et Front national se retrouvent dans une lutte menée contre les inscriptions à l'état-civil, d'enfants nés de gestation pour autrui pratiquée à l'étranger, rendue possible par le droit communautaire européen. «Le droit communautaire européen conduit à voir échapper une partie de la souveraineté nationale», a martelé Marion Maréchal Le Pen devant 400 veilleurs manifestement ravis d'une telle visite.

## SOCIAL. Maisons de l'enfance des Yvelines : les syndicats inquiets

**L**ES ENFANTS PLACÉS en foyer par des juges risquent-ils d'être moins bien accueillis ? C'est ce que craignent en tout cas les syndicats CGT et CFDT du département. En effet, la restructuration des Maisons de l'enfance des Yvelines «**suscite incompréhension et colère chez les professionnels de la protection de l'enfance**», selon ces syndicats. Actuellement, deux maisons de l'enfance existent dans le département : l'une est située à Versailles, l'autre au Pecq. Gérées par le Département, elles accueillent les enfants confiés par la famille ou le juge à l'aide sociale à l'enfance pour une période de quelques mois.



La Maison de l'enfance de Versailles devrait fermer pour cause de vétusté.

«Un gâchis financier»

Le Département avait en projet de créer deux autres structures à Mantes, pour remplacer les locaux vieillissants du foyer Robert-Carpentier de Versailles. Cette opération permettait par là même d'augmenter la capacité d'accueil de 84 à 116 pla-

ces. Mais, «à présent, le conseil départemental annonce la fermeture non seulement du foyer de Versailles mais également celui du Pecq qui a pourtant ouvert il y a seulement quatre ans, déplorent la CGT et la CFDT. C'est totalement incompréhensible alors même que les besoins sont en

augmentation : +7% de journées d'accueil en un an». Les syndicats dénoncent ainsi un «gâchis financier (la structure du Pecq a coûté 11 millions), un gâchis humain et un gâchis fonctionnel». «La concentration sur le Mantois est contraire aux missions de protection de l'enfance qui néces-

sitent une répartition et une diversification des foyers enfance sur les territoires», soulignent les syndicats. De son côté, le Département n'a pas donné suite à nos demandes d'explication.

Florie Cedolin

— Le Carnet des Familles —  
Les Absorbés

**AVIS DE DÉCÈS**

**MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**

Claude et Eliane PARISET ;  
Martine et Roger DUBREUIL ;  
Isabelle et Pierre NUGUES, ses enfants ;  
Ses petits-enfants ;  
Ses arrière-petits-enfants ;  
Son beau-frère, ses belles-sœurs et toute sa famille,  
ont la douleur de vous faire part du décès de

**Madame Colette PARISET**  
née DENIS

à l'âge de 85 ans.

Ses obsèques ont été célébrées vendredi 22 mai 2015 à 10h30 en l'église de Chatenoy-le-Royal (71), suivies de l'inhumation au cimetière de Flogny-la-Chapelle (89) à 16h.

Sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui prennent part à sa peine.

**Tél. 01.30.97.72.10 - Fax 01.30.97.72.44**

**Vous souhaitez faire part**  
DU DÉCÈS DE L'UN DE VOS PROCHES,  
PUBLIER UN MESSAGE DE REMERCIEMENTS  
OU ANNONCER UNE MESSE ANNIVERSAIRE.

**Nous vous proposons de paraître dans notre rubrique «Carnets»**

Contactez Myriam LAUNAY au 01 30 97 72 10  
myriam.launay@hebdoscom.com